

REFERENTIEL DE LA GESTION ECOLOGIQUE DES ESPACES VERTS DES TERRES DU LAURAGAIS



EDITO



Dans une démarche de développement durable, nous nous engageons de passer progressivement l'ensemble de nos sites intercommunaux dans la gestion durable, raisonnée et concertée de nos espaces verts.

Afin d'accompagner cette initiative, nous réalisons pour chacun des sites un plan de gestion qui nous permettra d'organiser et de planifier les travaux des espaces verts en fonction des enjeux.

Via notre savoir-faire et expertise, nous ouvrons également cette possibilité aux communes désireuses de s'engager davantage vers la transition écologique de nos espaces publics.

Ces « guides » sont le fruit d'un travail participatif avec l'ensemble de nos agents en concertation avec les gestionnaires de sites ; crèches, gymnase, base de loisirs...

Ce travail est également un précieux outil afin de sensibiliser les acteurs de la richesse écologique de notre territoire et sur la nécessité de concilier les différents usages.

Christian PORTET
Président

Il apparait nécessaire de mieux définir la gestion différenciée de nos espaces verts dans le but d'accompagner l'évolution des pratiques de gestion plus vertueuse pour l'environnement tel que le recyclage des déchets verts sur place, les choix variétaux des essences, l'arrêt des produits phytosanitaires et la rationalisation de l'utilisation de l'eau...

Mais aussi de communiquer sur nos pratiques via ce référentiel, à la fois simple et pratique, permettant d'harmoniser notre gestion sur l'ensemble des sites intercommunautaires.

De plus, dans un but économique, il s'agit alors d'appréhender au mieux les coûts via la mise en place de la gestion différenciée.

Enfin, c'est aussi et surtout une manière cohérente d'approcher la très grande diversité du patrimoine vert de Terres du Lauragais.



Nicolas FEDOU
Vice-Président en charge du Patrimoine

Nom du fichier	Terres du Lauragais, 2023. Référentiel de la gestion écologique des espaces verts des Terres du Lauragais.	
Version	Version 3.	
Date	Octobre 2023.	
Coordinateur principal	Anthony DANESIN Responsable département Patrimoine naturel	Mail : anthony.danesin@terres-du-lauragais.fr Tél : 07 87 22 05 24
Co-rédacteurs	Christophe DURAN Chef de service Espaces verts	Mail : christophe.duran@terres-du-lauragais.fr Tél : 06 86 74 77 23
	Patricia ROQUES Secrétaire département Patrimoine	Mail : patricia.roques@terres-du-lauragais.fr Tél : 05 82 95 78 09
Relecture	Elodie CAQUINEAU Directrice Générale des Services	Mail : elodie.caquineau@terres-du-lauragais.fr
Terres du Lauragais	Communauté de communes Terres du Lauragais 73, avenue de la Fontasse 31290 VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS	Mail : accueil@terres-du-lauragais.fr Tél : 05 31 50 45 50

SOMMAIRE

1	Le concept de gestion différenciée	7
2	Le plan pluriannuel de gestion différenciée des espaces verts.....	8
2.1	Organisation de la gestion différenciée des espaces verts	8
2.2	Pourquoi la mise en place de ce plan est-il nécessaire ?	10
3	Méthodologie	10
4	Fiches gestion	11
4.1	Code 0 : Eléments inertes, minéraux ou bois.....	11
4.2	Code 1 : Complexe sportif	12
4.3	Code 2 : Espace vert accompagnant les lieux publics d'importance.....	13
4.4	Code 3 : Espace vert paysager à caractère champêtre	14
4.5	Code 4 : Espace naturel	15
4.6	Code 5 : Espace floral	16
4.7	Code 6 : Petits éléments surfaciques	17
4.8	Code 7 : Eléments fixes linéaires ou ponctuels du paysage	20
5	Exemple Fiches actions « paysage ».....	24
6	Exemple Fiches actions « arbres ».....	25

1 Le concept de gestion différenciée

La gestion différenciée des espaces verts consiste à adapter l'entretien des espaces en fonction de leur nature, de leur situation et de leur usage.

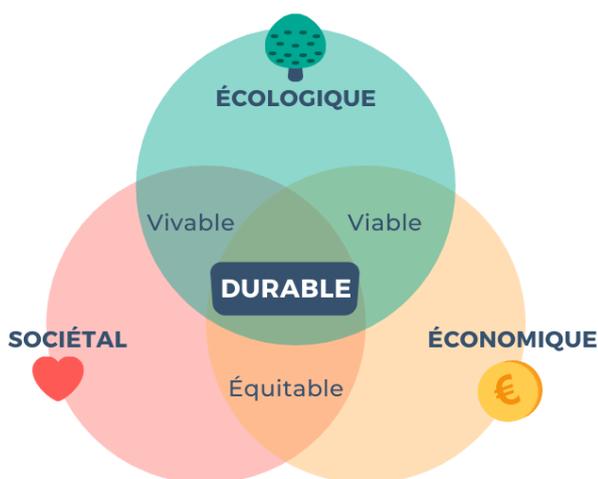
Elle permet de prendre conscience que biodiversité et entretien ne sont pas incompatibles et que sécurité et aspect esthétique peuvent également permettre une certaine biodiversité.

Elle prescrit également des solutions alternatives aux techniques actuelles dont certaines sont polluantes et dangereuses pour la santé (produits phytosanitaires).

Il s'agit d'intégrer des préoccupations environnementales au modèle horticole standard et de créer de nouveaux espaces plus libres, adaptés à une utilisation contemporaine aux fonctions plus variées (loisirs familiaux, pratiques sportives, éducation à l'environnement, recherche de calme et de tranquillité...).

La gestion différenciée assure ainsi un équilibre entre accueil du public, développement de la biodiversité et protection des ressources naturelles dans un objectif de développement durable en conciliant les enjeux écologiques, sociétaux et économiques.

Les 3 piliers du Développement Durable



LES BÉNÉFICES DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

La gestion différenciée permet d'apporter une réponse à des enjeux de nature différente :

❖ Des enjeux écologiques

- > **Préserver, enrichir et diversifier la biodiversité** des espaces naturels,
- > **Limiter les pollutions** : intrants, phytosanitaires, bâches plastiques et tissées,
- > **Gérer les ressources naturelles** : réduction des consommations d'eau et d'énergie liées à l'entretien des espaces verts, valorisation des déchets verts...

❖ Des enjeux sociaux et culturels

- > **Améliorer le cadre de vie des habitants**, en mettant à leur disposition une diversité d'espaces et de paysages,
- > **Mettre en valeur** les sites de prestige et patrimoniaux,
- > **Diversifier et transmettre le savoir-faire** et l'art du jardinier,
- > **Sensibiliser le grand public** à l'environnement.

❖ Des enjeux économiques

- > **Réduire les coûts** par la diminution des interventions d'entretien et l'abandon des produits phytosanitaires,
- > **Optimiser les moyens humains, matériels et financiers**,
- > **Maîtriser les temps de travaux**.
- > **Faire face à des charges de fonctionnement** de plus en plus lourdes dues à l'augmentation des surfaces,

2 Le plan pluriannuel de gestion différenciée des espaces verts

Le PPGDEV¹ est pensé, réalisé et mis en application par l'intercommunalité afin de répondre aux impératifs écologiques modernes. Il consiste en un plan d'actions pluriannuel d'entretien et d'aménagement des espaces verts appartenant soit à l'intercommunalité ou en délégation de gestion via les communes conventionnées (espaces verts communaux, chemins de randonnées...).

Ces espaces sont donc répertoriés et catégorisés grâce à un « code de gestion qualité d'entretien » selon leur nature (lieux publics, à caractère champêtre, complexe sportif...), et en fonction du type d'intervention à réaliser (entretien très soigné, limité, rustique, champêtre...).

Le PPGDEV a donc pour but d'améliorer la qualité des espaces verts et de leurs écosystèmes respectifs, sans utiliser de produits phytosanitaires, afin de préserver l'environnement, ainsi que la santé des personnes.

2.1 Organisation de la gestion différenciée des espaces verts

La gestion différenciée des espaces verts s'organise autour de trois grandes étapes.

1) L'inventaire des espaces verts

Pour mettre en place une gestion différenciée des espaces verts, les agents doivent d'abord les répertorier, en essayant de décrire le plus précisément possible leur configuration. Sont-ils situés en ville ou en milieu rural ? Sont-ils fréquentés ? Par quel public ? Quelles sont les espèces végétales et animales présentes sur ces sites ? ...

Ce premier inventaire va permettre de créer une typologie des espaces à l'aide d'un code de gestion qualitatif qui apporte une description de l'espace ainsi que les modalités d'entretien à effectuer.

2) Classer les espaces verts avec un code qualité d'entretien

Afin de mettre en place un plan pluriannuel de gestion différenciée prenant en compte les particularités de chaque site concerné, les agents ont dû réaliser un classement des espaces en fonction de la typologie définie préalablement dans le cadre de l'inventaire.

Nous distinguons donc 13 « typologies » d'espaces intercommunaux avec des gestions différentes. Pour chacune de ces typologies, un entretien particulier est à effectuer. La planification dans le temps permet d'anticiper et d'améliorer le paysage par site en fonction des enjeux.

¹ Plan Pluriannuel de Gestion Différenciée des Espaces Verts

Codes	Code 0	Code 1	Code 2	Code 3	Code 4	Code 5	Code 6			Code 7			
							6.1	6.2	6.3	7.1	7.2	7.3	7.4
Typologie des espaces	Elements inertes minéraux ou bois	Complexe sportif	Espace vert accompagnant les lieux publics d'importance	Espace vert paysager à caractère champêtre	Espace naturel	Espace floral	Petits éléments surfaciques			Elements fixes du paysage			
Logo													
Abréviation	EI	CS	LPI	PCC	EN	EF	Mas	Pot	Mar	HO	HN	AI	BO
Type d'entretien	Entretien spécifique	Entretien spécifique	Entretien très suivi	Entretien limité	Entretien très limité	Entretien limité	Entretien spécifique			Entretien spécifique			
Fréquence d'entretien moyen	Toutes les 4 à 6 semaines	Très régulière 10 à 15 j - (ramassage idéalement)	Très régulière 10 à 15 j	Toutes les 4 à 6 semaines	Très limité 1 à 5 fois / an selon enjeu	Entretien spécifique et limité (création) - 1 à 5 fois / an	Limité à régulière selon profil	Limité à régulière selon profil	Limité à régulière selon profil	Limité à régulière selon profil	Limité	Au cas par cas	Au cas par cas
Ambiance	Ambiance maîtrisée	Ambiance terrain de sport	Ambiance maîtrisée, soignée	Ambiance rustique	Ambiance naturelle	Ambiance horticole	Ambiance décorative et soignée	Ambiance jardinée	Ambiance naturelle ou semi naturelle	Ambiance maîtrisée	Ambiance naturelle ou semi-naturelle	Ambiance naturelle ou semi-naturelle	Ambiance naturelle
Exemples	Allées, parkings, terrasse, boulo-drome	Terrain de foot d'Auriac	Crèches, Camave, parties fréquentées des sites interco...	Talus, fossés, création de lentilles, virgules en végétation spontanée	Certaines parcelles des ZA, du lac, de la Camave voire fond du collège Nailloux, certains talus...	Création et valorisation d'espaces en jachère fleurie, mellifère et bulbes	Les zones aménagées avec bache (talus), les plantations monospécifiques (rosiers, buis) ou en harmonie avec graviers ou bordures, murettes, repérables aux différentes entrées des sites	Concerne exclusivement les crèches	Bassins de rétention des eaux pluviales, mares communales, certaines mares du lac	Haies qui marquent les espaces verts accueillant du public avec essences ornementales quasi exclusivement	Haies avec essences locales hautes ou basses tiges	Arbre isolé	Groupement d'arbres, bois, bosquets...

3) Appliquer des techniques de gestion naturelle

Jusqu'au vote de la Loi Labbé en 2017, les produits phytosanitaires étaient systématiquement utilisés dans les espaces verts.

Cette loi interdit désormais leur utilisation dans le cadre de l'entretien des espaces verts municipaux. En effet, si l'herbicide permet de se débarrasser efficacement des herbes indésirables en ville, ces traitements chimiques sont toutefois hautement nocifs pour tous les organismes vivants. C'est pourquoi le PPGD des espaces verts inclut l'utilisation de procédés durables, tels que des techniques thermiques (bruleur, réciprocatteur).

2.2 Pourquoi la mise en place de ce plan est-il nécessaire ?

Face à l'effondrement global de la biodiversité, il est urgent de mettre en place des techniques de développement durable, en protégeant les écosystèmes.

Ce PPGDEV est une avancée importante, qui va aider les espèces animales et végétales à prospérer dans leur environnement en fonction des enjeux des sites. Il fait suite à une réflexion commune sur la gestion à long terme de l'ensemble des sites en gestion par l'intercommunalité.

C'est aussi un moyen d'optimiser le temps de travail des agents dans le cadre de leur mission de gestion des espaces verts. Cette mesure va également permettre de supprimer l'exposition des usagers aux produits phytosanitaires, qui est aussi un enjeu de santé publique.

La durée des plans pluriannuel de gestion différenciée est de six années. Cela permet d'anticiper les améliorations à effectuer dans le temps. Un bilan des actions sera dressé à mi-parcours, de manière à réorienter le plan de gestion si nécessaire.

3 Méthodologie

Des fiches gestion et des fiches actions ont été rédigées et testées sur le terrain, elles aboutissent à une certaine représentativité des actions et des milieux rencontrés au sein de l'intercommunalité. Elles sont étroitement liées avec les codes qualité et fixent les orientations et travaux à réaliser dans le temps.

On distingue deux types de fiches actions. Une fiche spécifique pour l'entretien des éléments surfaciques (pelouses, bassins, massif, talus...) et linéaires (haies) et une fiche spécifique pour les éléments ponctuels que représentent le patrimoine arboré de l'intercommunalité.

4 Fiches gestion

Les « codes qualité » sont de véritables outils de mise en application de la gestion différenciée. Ils correspondent à la fois à un résultat visuel et à un aspect esthétique attendu.

Chaque code qualité est accompagné d'orientation et de préconisation d'entretien afin de bien intégrer l'évolution des pratiques de gestion durable dans le temps.

4.1 Code 0 : Éléments inertes, minéraux ou bois

Code	0	
Typologie de l'espace	Éléments inertes minéraux ou bois	
Abréviation	EI	
Description	Il s'agit des éléments inertes permettant bien souvent l'accès au site ; allée, parking, mais également les constructions particulières en bois de type patio, ponton, tout comme le mobilier « urbain » ; tables, chaises, poubelles extérieures nécessitant un entretien de propreté voire de maintenance.	
Palette végétale	Absente ou à limiter (développement dans les interstices, bordures).	
Type d'entretien	Entretien spécifique avec matériel adapté.	
Fréquence d'entretien moyen	Entretien toutes les 4 à 6 semaines. Maintenance selon besoin.	
Ambiance recherchée	Ambiance maîtrisée.	
Actions à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir la propreté de l'espace : souffleur, balai, nettoyage, désherbage thermique, mécanique ou manuel. - Maintenance ; peinture, vernis, remplacement des éléments dégradés. 	
Exemples d'espaces	<ul style="list-style-type: none"> - Parking de stationnement ; - Patio ; - Tables ; - Poubelles ; - Gazon ou terrain synthétique. 	



4.2 Code 1 : Complexe sportif

Code	1	
Typologie de l'espace	Complexe sportif	
Abréviation	CS	
Description	Il s'agit d'espaces de loisirs ou récréatifs utilisés dans le cadre d'activités sportives de plein air nécessitant un entretien spécifique et adapté qui supporte le piétinement.	
Palette végétale	Gazon dense de graminées en équilibre avec une flore herbacée rase.	
Type d'entretien	Entretien spécifique avec matériel adapté (ramassage) pour un aspect impeccable.	
Fréquence d'entretien moyen	Très régulière, tous le 10 à 15 jours avec bac de ramassage.	
Ambiance recherchée	Ambiance terrain de sport.	
Actions à réaliser	Tonte rotative (inférieure à 5 cm) avec ramassage. Fertilisation, aération, semis de regarnissage en prestation de service. Balisage et arrosage par les communes.	
Exemples d'espaces	- Stade foot d'Auriac-sur-Vendinelle.	



4.3 Code 2 : Espace vert accompagnant les lieux publics d'importance

Code	2	
Typologie de l'espace	Espace vert accompagnant les lieux publics d'importance.	
Abréviation	LPI	
Description	<p>Il s'agit des pelouses structurées dont la palette végétale et le caractère soigné nécessitent un accompagnement horticole fréquent et régulier.</p> <p>Zone enherbée qui doit supporter le piétinement. Il s'agit des crèches, sites administratifs et techniques ainsi que toutes autres zones enherbées accueillant du public et permettant la circulation des utilisateurs sur le site.</p>	
Palette végétale	Pelouse à usage récréatif composée de graminées avec végétation spontanée et maîtrisée.	
Type d'entretien	Entretien régulier pour un aspect soigné.	
Fréquence d'entretien moyen	Très régulière, tous le 10 à 15 jours.	
Ambiance recherchée	Ambiance maîtrisée.	
Actions à réaliser	Tonte rotative ou mulching (inférieure à 10 cm) avec ou sans ramassage.	
Exemples d'espaces	<ul style="list-style-type: none"> - Parties fréquentées des bâtiments publics ; - Terrain des crèches ; - Base de loisirs... 	



4.4 Code 3 : Espace vert paysager à caractère champêtre

Code	3	
Typologie de l'espace	Espace vert paysager à caractère champêtre.	
Abréviation	PCC	
Description	Il s'agit de préserver le côté naturel avec ses essences indigènes et les strates végétales d'origine. Zones dédiées pour le côté champêtre permettant de maintenir des micro-écosystèmes intéressants. L'entretien y est extensif. Tâches à créer sous la forme de virgule, lentille, mais aussi talus, fossés.	
Palette végétale	La végétation spontanée est favorisée, mais contrôlée dans son développement. La zone est maintenue pour une durée temporaire (floraison) et peut être renouvelée ailleurs et plusieurs fois selon la flore d'origine.	
Type d'entretien	Entretien limité pour un aspect champêtre et rustique.	
Fréquence d'entretien moyen	Entretien tardif ou toutes les 4 à 6 semaines.	
Ambiance recherchée	Ambiance champêtre et rustique	
Actions à réaliser	Tonte rotative ou mulching, broyeur d'herbe ou débroussailluse.	
Exemples d'espaces	<ul style="list-style-type: none"> - Talus, - Fossés, - Création de virgule, lentille en végétation spontanée. 	



4.5 Code 4 : Espace naturel

Code	4	
Typologie de l'espace	Espace naturel.	
Abréviation	EN	
Description	<p>La végétation spontanée à toute sa place dans ces entités paysagères naturelles. La fonction de corridor ou de réserve écologique doit être privilégiée. Elles font l'objet d'un entretien sommaire ayant pour but de les maintenir dans le temps.</p> <p>L'entretien y est très extensif et représentent des zones sans enjeux de fréquentation du public.</p>	
Palette végétale	<p>La végétation spontanée est favorisée, mais contrôlée dans son développement. La zone est maintenue pour une durée temporaire (floraison) et peut être renouvelée ailleurs selon la flore d'origine.</p>	
Type d'entretien	Entretien très limité pour un aspect naturel.	
Fréquence d'entretien moyen	Entretien tardif ou très limité de 1 à 5 fois par an.	
Ambiance recherchée	Ambiance naturelle	
Actions à réaliser	Tonte rotative ou mulching, broyeur d'herbe ou débroussailluse.	
Exemples d'espaces	<ul style="list-style-type: none"> - Friches, - Talus, - Fossés, - Parcelles libres des ZA, - Tour des bassins de rétention d'eau pluviale. 	



4.6 Code 5 : Espace floral

Code	5	
Typologie de l'espace	Espace floral.	
Abréviation	EF	
Description	Jardins très structurés dont la palette végétale est typiquement horticole ou de fleurs « sauvages ». Il s'agit de créer des « vitrines » d'un savoir-faire paysager avec un entretien spécifique et adapté. La collection végétale doit permettre d'embellir le paysage et d'offrir un aspect fleuri.	
Palette végétale	Massif fleuri horticole pérenne à vocation décorative (annuelles, bisannuelles, vivaces, bulbes).	
Type d'entretien	Entretien spécifique pour un aspect fleuri caractéristique.	
Fréquence d'entretien moyen	Entretien qui comporte un entretien spécifique et diversifié. De 1 à 5 actions par an.	
Ambiance recherchée	Ambiance horticole.	
Actions à réaliser	Création d'espaces, préparation du sol, semis, arrosage ; regarnissage, tonte ou broyage.	
Exemples d'espaces	<ul style="list-style-type: none"> - Jachère fleurie ; - Jachère mellifère ; - Bulbes. 	



4.7 Code 6 : Petits éléments surfaciques

Les petits éléments surfaciques concernent des créations artificielles nécessitant un entretien spécifique. Généralement de faible superficie, il s'agit de trois catégories différentes ; les massifs d'ornement, les potagers participatifs et les mares communales ou bassins de rétention d'eau pluviale.

4.7.1 6.1 : Massif

Code	6.1	
Typologie de l'espace	Massif	
Abréviation	MAS	
Description	Jardins très structurés dont la palette végétale est typiquement horticole et ornementale. On retrouve ces zones en mélange parfois avec des éléments minéraux (graviers, bordures, murettes) repérables bien souvent aux entrées des différents sites. Il s'agit des zones aménagées de plantations hétérogènes et/ou parfois monospécifiques (rosiers, buis).	
Palette végétale	Massif horticole aux essences ornementales avec des strates à la fois rampantes, herbacées, arbustives et arborés selon leur composition.	
Type d'entretien	Entretien spécifique selon leur composition.	
Fréquence d'entretien moyen	A adapter au cas par cas.	
Ambiance recherchée	Ambiance décorative et soignée.	
Actions à réaliser	Taille, élagage architectural ou paysager pour un aspect soigné. Désherbage thermique, mécanique ou manuel. Arrosage, plantation...	
Exemples d'espaces	<ul style="list-style-type: none"> - Jardinière. - Massif ornemental. 	



4.7.2

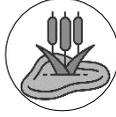
6.2 : Potager

Code	6.2	
Typologie de l'espace	Potager	
Abréviation	POT	
Description	Jardins participatifs et pédagogiques destinés à la cueillette des légumes (crèches / MARPA)	
Palette végétale	Légumes.	
Type d'entretien	Entretien spécifique.	
Fréquence d'entretien moyen	A adapter au cas par cas	
Ambiance recherchée	Ambiance jardinée.	
Actions à réaliser	Préparation du sol, bêchage, désherbage manuel, mécanique ou thermique, ajout de compost, arrosage, plantation. Création parfois.	
Exemples d'espaces	- Potager.	



4.7.3

6.3 : Mare

Code	6.3	
Typologie de l'espace	Mare	
Abréviation	MAR	
Description	Etendue d'eau artificielle parfois bâchée.	
Palette végétale	Végétation spontanée hygrophile affectionnant les milieux frais.	
Type d'entretien	Entretien spécifique selon le profil	
Fréquence d'entretien moyen	A adapter au cas par cas	
Ambiance recherchée	Ambiance naturelle ou semi-naturelle.	
Actions à réaliser	Nettoyage, élagage des bordures, débroussaillage, suivi écologique, veille étanchéité.	
Exemples d'espaces	<ul style="list-style-type: none"> - Mare, - Mare communale, - Bassin de rétention des eaux pluviales. 	



4.8 Code 7 : Eléments fixes linéaires ou ponctuels du paysage

Les éléments fixes linéaires ou ponctuels du paysage sont le patrimoine arboré de la collectivité. Il s'agit soit des **haies ornementales** qui accompagnent les lieux publics, les **haies naturelles** sur certains sites intercommunautaires ou auprès des communes et enfin, les **arbres isolés** qui nécessitent une veille particulière et un entretien particulier.

4.8.1 7.1 : Haie ornement

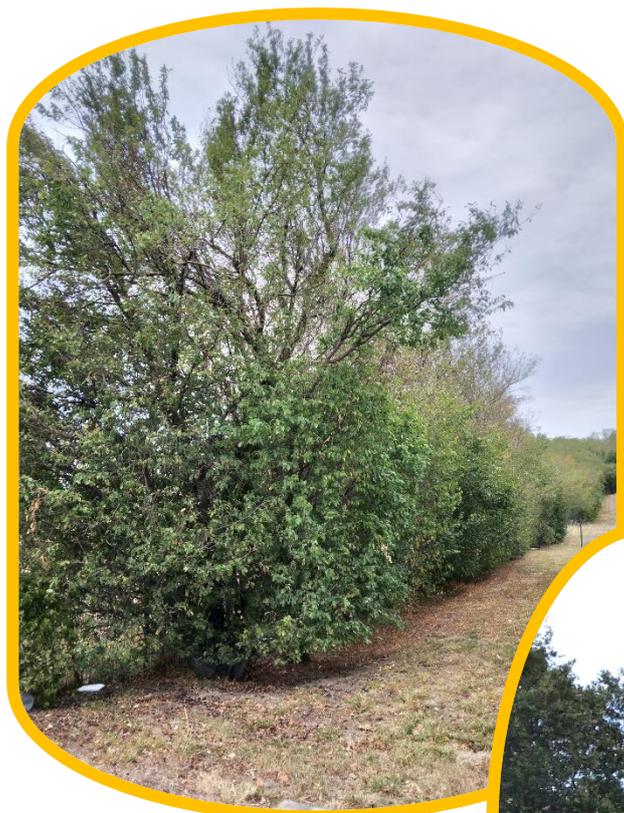
Code	7.1	
Typologie de l'espace	Haie ornement	
Abréviation	HO	
Description	Haie horticole architecturée accompagnant les lieux publics ; parking, entrées des sites, nécessitant un entretien régulier et ordonné.	
Palette végétale	Essences arbustives horticoles voire paysagères avec un rendu esthétique recherché (apport de couleur, différentes hauteur)	
Type d'entretien	Entretien spécifique selon le profil	
Fréquence d'entretien moyen	A adapter au cas par cas	
Ambiance recherchée	Ambiance maîtrisée.	
Actions à réaliser	Taille et élagage, recape, désherbage manuel, thermique ou mécanique, veille sanitaire.	
Exemples d'espaces	<ul style="list-style-type: none"> - Haies basses aux entrées des sites, - Haies sur les parkings. 	



4.8.2

7.2 : Haie naturelle

Code	7.2	
Typologie de l'espace	Haie naturelle	
Abréviation	HN	
Description	Haies naturelles composées d'essences indigènes la plupart du temps laissées en dynamique naturelle avec des interventions limitées mais parfois utiles (hauteur, largeur).	
Palette végétale	Essences arbustives et/ou arborées indigènes. On privilégiera les essences à baies en alternant avec les feuillages caducs et persistants.	
Type d'entretien	Entretien spécifique selon le profil hors période de reproduction de la faune sauvage	
Fréquence d'entretien moyen	A adapter au cas par cas entre le 1 ^{er} août et le 31 mars.	
Ambiance recherchée	Ambiance naturelle ou semi-naturelle.	
Actions à réaliser	Taille et élagage, recepage, désherbage manuel, thermique ou mécanique, pose de nichoirs, veille sanitaire.	
Exemples d'espaces	- Haies naturelles (basses-tiges ou hautes-tiges) accompagnant les lieux publics, zones d'activités, lac...	



4.8.3

7.3 : Arbre isolé

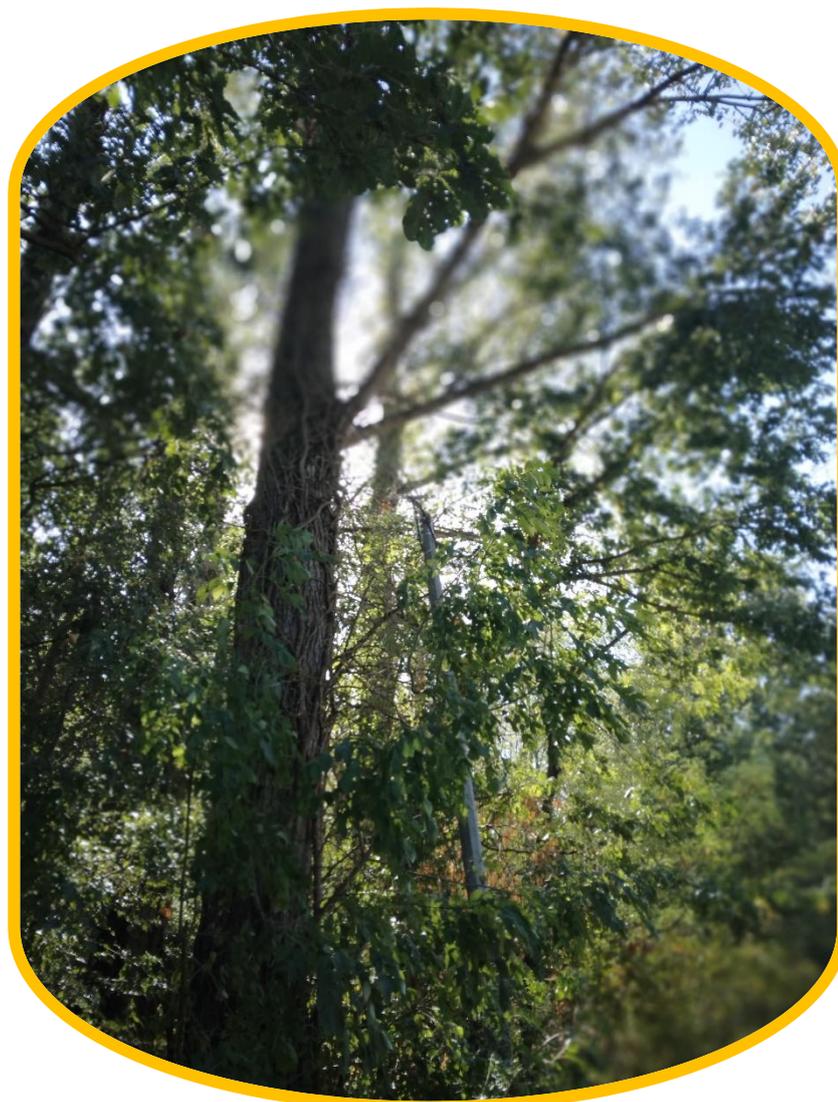
Code	7.3	
Typologie de l'espace	Arbre isolé	
Abréviation	AI	
Description	Arbre isolé, généralement d'essence locale ou ornementale, nécessitant une approche au cas par cas.	
Palette végétale	Essences indigènes ou ornementales. On privilégiera les essences à baies en alternant avec les feuillages caducs et persistants.	
Type d'entretien	Entretien spécifique selon le profil	
Fréquence d'entretien moyen	A adapter au cas par cas	
Ambiance recherchée	Ambiance naturelle ou semi-naturelle.	
Actions à réaliser	Taille et élagage, désherbage manuel, thermique ou mécanique. Veille sanitaire. Mise en place et suivi de nichoir, végétalisation du pied, référencement des arbres remarquables.	
Exemples d'espaces	- Arbre isolé au sein des différents sites intercommunautaires et communaux.	



4.8.4

7.3 : Boisement

Code	7.4	
Typologie de l'espace	Boisement	
Abréviation	BO	
Description	Groupement d'arbres, bois et bosquets.	
Palette végétale	Essences indigènes plus rarement ornementales formant un ensemble homogène. Il est possible d'avoir plusieurs strates sur cet ensemble (herbacée, arbustive et arborée).	
Type d'entretien	Entretien spécifique selon le profil	
Fréquence d'entretien moyen	A adapter au cas par cas	
Ambiance recherchée	Ambiance naturelle.	
Actions à réaliser	<p>Limiter au maximum les interventions.</p> <p>Veille sanitaire.</p> <p>Mise en place et suivi de nichoir ou autres suivis biodiversité.</p> <p>Référencement des arbres remarquables.</p>	
Exemples d'espaces	- Groupement d'arbres, bois et bosquets des sites intercommunautaires et communaux.	



5 Exemple Fiches actions « paysage »

Code de gestion,
nom et logo

Nom du site

FICHE ACTIONS

Site : Camave - Déchetterie / VILLEFRANCHE

Code de gestion : 5

Nom : EN

Description : Création d'un espace fleuri (soit en jachère fleurie ou bulbes de printemps)

Description,
objectifs et enjeux

Objectifs : Création d'une lentille fleurie.

Actions envisagées :

Num	Type
1	Préparation du terrain au motoculteur, ratissage, suppression de la végétation.
2	Semis des bulbes ou d'une jachère fleurie à la main.
3	Fauchage tardif
4	Re-semis si besoin et travail léger du sol
5	
6	
9	
10	
11	
12	

Liste des actions
à réaliser

Calendrier
opérationnel des
actions à réaliser

Phasage	2024				2025				2026				2027				2028				2029			
Num	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
1	■																							
2		■																						
3			■	■			■	■			■	■			■	■			■	■			■	■
4						■				■				■				■				■		
5																								
6																								
7																								
8																								
9																								
10																								
11																								
12																								

Bilan à mi-
parcours

Réorientation des actions en
fonction des objectifs si besoin

